

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision 03-avr.-2020

Version 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Wiping Stain Espresso

Autres moyens d'identification

Code du produit C15201

SKU(s) C15201, C15204, C15216

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible

Restrictions d'utilisation
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Old Masters
303 19th St. SE
Orange City, IA 51041
Phone: 712-737-4993
Fax: 712-737-4997

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée
Peut induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 36.78 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
12.16 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Linseed Oil	8001-26-1	30 - 60	-	-
Mineral Spirits (Rule 66)	64742-47-8	10 - 30	-	-
Crystalline Silica	14808-60-7	5 - 10	-	-
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic	64742-88-7	1 - 5	-	-
Iron (III) oxide, as Fe	1309-37-1	1 - 5	-	-
Carbon Black	1333-86-4	1 - 5	-	-
Zirconium octoate	22464-99-9	1 - 5	-	-
Cobalt 2-ethylhexanoate	136-52-7	0.1 - 1	-	-
Methyl Ethyl Ketoxime	96-29-7	0.1 - 1	-	-
Stoddard Solvent	8052-41-3	0.1 - 1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut se produire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter en fonction des symptômes. En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.
--------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Le produit est ou contient un sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. AVERTISSEMENT : Une combustion spontanée (feu) peut arriver provenant de matériaux tels des torchons, tampon d'acier, papier, vêtements et autres déchets trempés dans de l'huile de lin. Afin d'éviter ceci, placez-les dans un contenant en métal hermétique, rempli d'eau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres informations	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**Conseils sur la manutention sécuritaire**

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle**Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8		TWA: 200 mg/m ³ Skin		
Crystalline Silica 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
Iron (III) oxide, as Fe 1309-37-1	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Carbon Black 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³
Zirconium octoate 22464-99-9	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Stoddard Solvent 8052-41-3	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m ³	TWA: 290 mg/m ³ STEL: 580 mg/m ³	TWA: 525 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m ³

Autres informations

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

EPA VOC (grams/liter) 237.4

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (sur la base des composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.
------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	19,210.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	7,668.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue	36.78 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
	0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
	12.16 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
	36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
	36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

36.78 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Linseed Oil 8001-26-1	> 15,000 mg/kg	-	-
Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Crystalline Silica 14808-60-7	> 22,500 mg/kg (Rat)	-	-
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7	> 25 mL/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	> 13 mg/L (Rat) 4 h
Iron (III) oxide, as Fe 1309-37-1	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
Carbon Black 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	> 3 g/kg (Rabbit)	-
Zirconium octoate 22464-99-9	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Cobalt 2-ethylhexanoate 136-52-7	= 1300 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 10 mg/L (Rat) 1 h
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	= 930 mg/kg (Rat)	1000 - 1800 mg/kg (Rabbit)	> 4.83 mg/L (Rat) 4 h
Stoddard Solvent 8052-41-3	> 5000 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Contient un mutagène connu ou suspecté.

Cancérogénicité Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Crystalline Silica 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
Iron (III) oxide, as Fe 1309-37-1	-	Group 3	-	-
Carbon Black 1333-86-4	A3	Group 2B	-	X
Cobalt 2-ethylhexanoate 136-52-7	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Yeux, Poumons, Système lymphatique, Appareil respiratoire, Peau.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Mineral Spirits (Rule 66) 64742-47-8	-	45: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.2: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 2.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	4720: 96 h Den-dronereides heteropoda mg/L LC50
Solvent Naphtha, Medium Aliphatic 64742-88-7	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Iron (III) oxide, as Fe 1309-37-1	-	100000: 96 h Danio rerio mg/L LC50 static	-	-
Carbon Black 1333-86-4	-	-	-	5600: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	83: 72 h Desmodosmus subspicatus mg/L EC50	760: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 320 - 1000: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 777 - 914: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	750: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Methyl Ethyl Ketoxime 96-29-7	0.65

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD	Non réglementé
DOT	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux) *

* This product contains an unknown chemical, therefore, this product's compliance to the inventory list is NOT DETERMINED

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Date de révision 03-avr.-2020

Note de révision

Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique